

Circuit Dame Marguerite à Maroilles

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce circuit au travers du bocage maroillais est accessible toute l'année. Petites routes de campagne et chemins de terre se succèdent à la découverte des fermes remarquables de la vallée de l'Helpe Mineure.

 Durée	3h 40	 Difficulté	Moyenne
 Distance	12,51 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	46 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	46 m	 Commune	Maroilles (59550)
 Point haut	186 m	 Région	Avesnois
 Point bas	132 m		



Description

Parking : maison du Parc, [Maroilles](#).

(D/A) Quittez la cour de l'abbaye et dirigez-vous vers la mairie. Traversez au passage piétons puis prendre à gauche dans la Rue du Lieutenant en direction du Moulin des Prés.

(1) Juste avant le pont de la Croix-Robosse et le moulin, prenez à droite la Rue Dame Marguerite. Cette ruelle, empruntée sur 3km environ, était une ancienne voie réaménagée et entretenue aux XVe et XVIe siècles sous Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. C'est une partie de l'ancienne route stratégique reliant [Avesnes-sur-Helpe](#) à [Le-Cateau-Cambrésis](#). Sur votre gauche coule la Sambre canalisée avec en arrière plan le massif domanial de Mormal.

(2) Effectuez un crochet droite-gauche sur la RD32 (**prudence**) continuez sur la voie qui devient chemin.

(3) À l'intersection, continuez tout droit. Après la ferme du Bois Brun, et un coude à droite, laissez à gauche la voie rectiligne en direction de Renaud Folie - ancienne ferme de l'abbaye, maison natale du peintre Marcel Gromaire et allez tout droit.

(4) Aux Basses Noyelles, empruntez à droite la RD959 sur 200m (**prudence**) puis virez à droite dans la Rue des Haies. Notez les chapelles de pierre bleue caractéristiques de l'Avesnois.

(5) Après le camping, tournez à gauche sur la ruelle du Breton. Depuis ce point élevé, en arrière, panorama sur la forêt de Mormal. Effectuez un crochet droite-gauche sur la RD959 (**prudence**) et rejoignez la RD962 par le chemin.

(6) Longez à gauche la RD962 sur 200m (**prudence**) puis descendez à droite la ruelle.

(7) Prenez à droite et, au croisement suivant, continuez à gauche sur la Rue du Faux. Croisez quelques fermes traditionnelles en « L » avec pignon sur rue. Sur certaines maisons anciennes, notez au-dessus de la porte d'entrée de très belles pierres taillées et datées avec généralement les trois lettres IHS (Jesus Hominum Salvator : Jésus sauveur des Hommes).

(8) Suivez à droite la Rue du Marais. Tout de suite à gauche se trouve le bâtiment d'une ancienne tannerie qui fonctionna jusqu'à la dernière guerre. Dans la rue, point de vue sur la vallée de l'Helpe Mineure.

Au carrefour (à droite vous avez la Place Verte - arc de triomphe, kiosque) prenez à gauche Chemin de la petite marlière pour descendre vers l'Helpe, traversez la pâture (n'oubliez pas de fermer les petites barrières pour les animaux) puis remontez à gauche vers l'église.

(9) Descendez à gauche et rejoignez la maison du Parc **(D/A)**.

Points de passages

-  **D/A Cour de l'Abbaye**
N 50.132851° / E 3.758831° - alt. 140 m - km 0
-  **1 Pont de la Croix Robosse**
N 50.142208° / E 3.741235° - alt. 132 m - km 1.82
-  **2 Route D32**
N 50.145943° / E 3.755996° - alt. 140 m - km 3.02
-  **3 Intersection**
N 50.149189° / E 3.77051° - alt. 135 m - km 4.2
-  **4 Les Basses Noyelles**
N 50.151337° / E 3.790085° - alt. 140 m - km 6.26
-  **5 Ruelle du Breton**
N 50.141273° / E 3.769818° - alt. 163 m - km 8.19
-  **6 Route D962**
N 50.134457° / E 3.780935° - alt. 185 m - km 9.33
-  **7 Croisement - Rue du faux**
N 50.132881° / E 3.781629° - alt. 179 m - km 9.81
-  **8 Bifurcation - Rue du Marais**
N 50.132206° / E 3.766606° - alt. 156 m - km 11.06
-  **9 - Église Saint-Humbert (Maroilles)**
N 50.134207° / E 3.760269° - alt. 148 m - km 12.26
-  **D/A Cour de l'abbaye**
N 50.132866° / E 3.75882° - alt. 140 m - km 12.51

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.

Variante courte 8,5km : suivez le début du descriptif du circuit principal

Arrivé au point (3), virez à droite. Après les bâtiments de ferme, engagez-vous à gauche sur le chemin. Au croisement suivant, vous êtes arrivé au point (5). Empruntez en face la Ruelle du Breton.

Depuis ce point élevé, en arrière, panorama sur la Forêt Domaniale de Mormal.

Poursuivez votre randonnée en suivant le descriptif du circuit principal jusqu'au (D/A).

A proximité

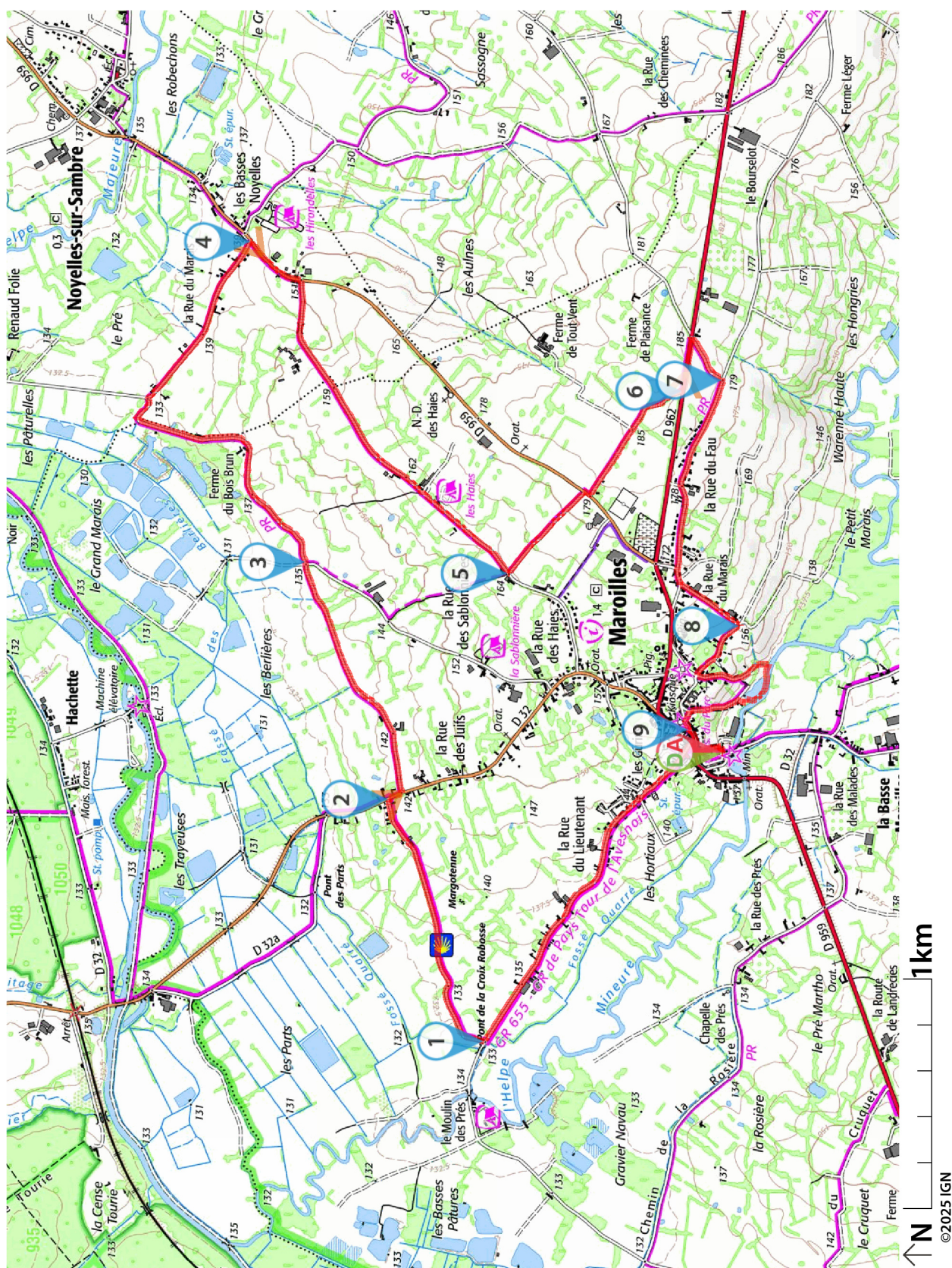
(6) Dans la pâture à gauche jouxtant la RD 962, se dresse le Vieux Chêne, certainement le plus vieux chêne de l'Avesnois. Victime de son grand âge, estimé à 700 ans, il a subi une taille de réduction en juillet 1995. Sa hauteur est de 15m pour une circonférence de 5,32 m – parcelle privée, ne pas pénétrer.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-dame-marguerite/>

En savoir plus :

Email : annie.trocin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

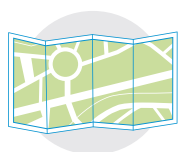
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



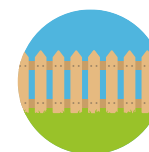
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



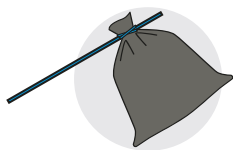
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.